

Cirque & Théâtre

INSCRIPTIONS "Vacances d'été"

ACCUEIL DE LOISIRS SERQUEUX

Inscriptions à la mairie de Serqueux :

- samedi 13 juin 2020 de 9h à 12h
- jeudi 18 juin 2020 de 17h à 19h30
- vendredi 19 juin 2020 de 17h à 19h30

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter :

Email : a.lutins76@laposte.net
Tél : 07 84 24 78 48

Commune de **Serqueux**

N°2020-3

NEWS

Chères Sarcophagiennes, Chers Sarcophagiens,

Nous espérons que ce bulletin municipal vous trouve en parfaite santé. Le déconfinement approche, mais il faut rester vigilant ! Le virus est encore actif et nous vous demandons de respecter les recommandations et d'appliquer les gestes barrières.

information
CORONAVIRUS
COVID-19

Dans un souci de protection de tous, le conseil municipal a décidé d'équiper chaque habitant de protections individuelles. Les commandes ont été passées au plus tôt dans un souci d'efficacité, toutefois les délais de livraison sont incertains.

Nous n'avons malheureusement pas reçu les protections individuelles, nous avons fait tout notre possible pour pouvoir procéder à la distribution cette semaine, les livraisons n'étant pas encore arrivées. De ce fait, nous vous remercions de compléter le coupon en bas de cette page, pour organiser la distribution future, et le remettre à la mairie au plus tard le mercredi 13 mai 2020. Cette distribution aura lieu dans le respect de gestes barrières à la salle polyvalente, nous communiquerons les dates de distribution, le plus tôt, dès que nous recevons les protections individuelles.

Prenez soin de vous, à bientôt.

La municipalité

Coupon réponse pour la distribution des protections individuelles :

A remettre en mairie (boîtes aux lettres) pour le 13 mai 2020

Nom et prénoms : _____

Adresse : _____

Composition du foyer,

nombre d'adultes : ____

nombre d'enfants : ____

âge des enfants :

Lutte contre le bruit : l'utilisation d'engins motorisés de jardinage ou bricolage est autorisée de la façon suivante :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h et de 14h à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Le brûlage des déchets à l'air libre est interdit : questions réponses.

Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) ou des risques d'incendie, le brûlage des déchets (plastiques notamment mais aussi déchets verts) est fortement émetteur de polluants. Parmi ces polluants, se trouvent des particules mais aussi des composés cancérogènes comme les HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) et le benzène.

Quels sont les déchets concernés par cette situation ?

Ce sont les déchets verts (tontes de pelouses, tailles de haies et d'arbustes, résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs ...), les autres déchets ménagers et assimilés et les déchets des activités économiques.

Qui doit respecter cette interdiction ?

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets est concernée.

En cas de non-respect, une contravention de **450 euros** peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal)

Fiche technique des masques :

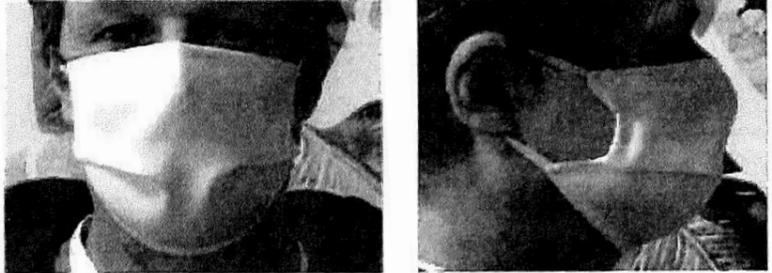
**FICHE TECHNIQUE
MASQUE BARRIÈRE EN TISSU
LAVABLE
REF.MASQUE 4
AFNOR SPEC S76-001:2020**

tissu certifié norme AFNOR EN14683 TYPE II
tissu certifié norme OEKO-TEX STANDARD 100




- MASQUE UNE COUCHE DE TISSU SANS COUTURE
- TAILLE UNIQUE 20cm x 9cm (17cm déplié)
- ATTACHES PAR DEUX ÉLASTIQUES AURICULAIRES
- PLIAGE ANATOMIQUE PAR SOUDURE ULTRASON
- EFFICACITÉ DE FILTRATION BACTÉRIENNE (EFB) <98%

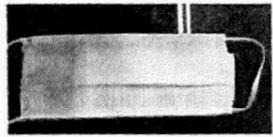
Ce dispositif n'est ni un dispositif médical au sens du règlement UE/2017/745 (masques chirurgicaux), ni un équipement de protection individuelle au sens du règlement UE/2016/425 (masques filtrants de types FFP2)



COMPOSITION :
POIDS :
RAPPORT DE TEST :
PRÉCONISATION DE LAVAGE :

100% POLYESTER
2300G/M2
DISPONIBLE SUR DEMANDE
LAVABLE

RÉSISTE À 5 CYCLES DE LAVAGE AU MOINS
PRÉCAUTION DE LAVAGE :
LAVÉ À 60°/BLANCHIMENT INTERDIT/
NE PAS UTILISER DE SÈCHE-LINGE/
REPASSAGE À TEMPÉRATURE MOYENNE/
NETTOYAGE À SEC INTERDIT



MÉDICSANTÉ sarl, certifie que les masques sont réalisés avec un tissu répondant aux normes de la certification: EN14683:2019+AC:2019-TIPE II



CORONAVIRUS
Ce qu'il faut savoir



LES INFORMATIONS UTILES

0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

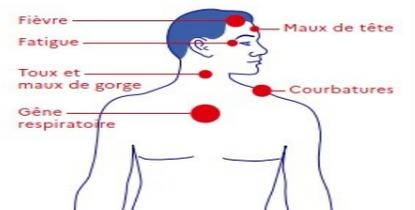
-  Lavez-vous très régulièrement les mains
-  Tousssez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
-  Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le
-  Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

- Par la projection de gouttelettes
- Face à face pendant au moins 15 minutes



QUELS SONT LES SIGNES ?



Plan de continuité des services publics :

La mairie est de nouveau ouverte au public à compter du 11 mai 2020 les lundi, mardi, jeudi et vendredi, sur rendez vous. Veuillez joindre le secrétariat au 02 35 90 52 46, pour organiser votre venue en mairie.

Les services scolaires et l'école rouvrent de manière progressive, dans le cadre d'un plan de reprise et d'un protocole sanitaire exigeant et rigoureux.

Le bureau de poste retrouve ses horaires habituel : du lundi au jeudi de 13h45 à 16h30 et le vendredi de 13h15 à 16h15.

La déchetterie est ouverte le mardi matin de 8h30 à 11h45 et le jeudi de 13h30 à 16h45, **les ramassages des déchets ménagers et recyclables sont assurés.**

Le trafic SNCF est adapté renseignez vous sur le site www.tersncf.com/normandie ou au 0 800 801 801.

Ramassage des déchets verts

Semaine du 11 mai et pour une durée indéterminée

Le ramassage des déchets verts sera organisé par secteur selon les jours suivants :

Le lundi à partir de 14h00 : cité de Fos, rue du Plix, route de Compainville, route du Thil, chemin des Presles.

Le mardi à partir de 8h00 : rue des genêts, rue et impasse de l'Épinay, Route de Rouen (Sud).

Le jeudi à partir de 8h00 : route de Neufchâtel, chemin de la Hêtraie, chemin de la Sablière, route de Rouen (Impasse), Impasse de Beaubec la Rosière.

Le jeudi à partir de 13h30 : rue des Bruyères, rue des Saules, rue du Bastringue, rue Beauvils, rue de la Voie.

Civisme et respect de l'environnement :

Veillez SVP à ne pas jeter de lingettes (quelles qu'elles soient) dans la cuvette de vos toilettes.

Merci de ne pas jeter sur la voie publique gants et masques à usage unique.

Nous vous remercions également de contacter la mairie en cas de difficulté en lien avec celle-ci et, de rester respectueux envers les agents municipaux.